

Compte-Rendu du Conseil Municipal

Séance 25 NOVEMBRE 2021

Le Conseil municipal de la commune de SAINT-JUST s'est réuni dans la salle du Conseil le 25 novembre 2021 à 20 h 00 sous la présidence de Monsieur Patrick LEVET.

Présents : Patrick LEVET – Catherine FLAMAND – Renée ANDRE – Anne CHAURAND – Daniel CROISY – Audrey MARIE - Christiane JOSSERAND - Joëlle BAMPA - Guy LABRANCHE - Emmanuel GRANGE - Ramazan KARA

Absents : Gabriel SUCHET - Pascal PERREAUD – Laurent FELIX - Cathy CARON

Secrétaire de séance : Joëlle BAMPA

La distanciation physique est recommandée ainsi que le port du masque. La réunion se tient à 20h en présence de Robert MAS journaliste au journal « Le Progrès ».

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques concernant le compte-rendu du conseil municipal du 28 OCTOBRE 2021, aucune objection n'est abordée. Le compte-rendu de la séance précédente est donc adopté à l'unanimité des présents.

LE MAIRE

● Le secrétariat de mairie

Monsieur le Maire commence par présenter la nouvelle secrétaire RIGONNET Morgane, remplaçante de Francine BOURGEOIS, et donne des nouvelles des deux secrétaires attitrées.

- Madame Francine BOURGEOIS ne reprendra pas son poste jusqu'à la date de son départ en retraite mais se propose gentiment de venir de façon ponctuelle afin de faire la transition avec les nouvelles secrétaires remplaçantes.
- Madame Corinne ANDRE a une prolongation de son arrêt jusqu'à mi-décembre, son départ à la retraite est prévu en avril 2022.

Nouveaux horaires

Monsieur le Maire informe que les heures d'ouverture au public ont été modifiées. A savoir l'ouverture au public sera dorénavant le suivant :

- Le lundi de 13h30 à 17h30
- Le mercredi de 13h30 à 16h30
- Le vendredi de 13h30 à 17h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00

Le standard téléphonique est fermé le jeudi.

Monsieur le Maire informe également que la secrétaire Karine ANDRE, remplaçante de Corinne, doit avoir une modification dans son contrat actuel. En effet, elle a un contrat spécifique (contrat aidé) pour une durée de 6 mois, ce type de contrat doit remplir certaines spécificités qui ont été données récemment.

● Délibérations :

Monsieur le Maire évoque également que Madame TEIXEIRA Elisabeth souhaite une augmentation de son temps de travail et passer à 35h au lieu de 32h30. En effet, depuis la rentrée de septembre 2021, l'organisation des classes maternelles nécessite une présence constante de l'ATSEM.

Les membres du conseil municipal, après avoir pris connaissance des éléments, vote à l'unanimité des présents :

- **POUR** que Madame TEIXEIRA passe à 35h00 hebdomadaire a compté du 1^{er} novembre 2021.
- **Contre : 0**

Monsieur le Maire informe que cette année il y a eu une forte augmentation des dépenses de personnel au budget et qu'il faut donc procéder à une modification d'écriture au budget 2021. Monsieur le Maire énumère donc à l'assemblée les faits suivants :

Dépenses fonctionnement

Article 6411 (titulaires) + 35 000 Euros

Article 6413 (non titulaire) + 15 000 Euros

Article 65541 (contribution au fond de compensation) – 50 000 Euros

Monsieur le Maire précise également que cela a été vu avec la Trésorerie en amont.

Les membres du conseil municipal, après avoir pris connaissance des éléments, vote à l'unanimité des présents :

- **POUR** la validation de cette balance d'écriture à notifier au budget 2021
- **Contre : 0**

● **Divagation Chiens et chats errants**

Monsieur le Maire souligne que depuis quelques temps la commune est confrontée à la divagation de chiens et chats errants et que cela pose un réel problème. Il informe donc les membres du Conseil que le Grand Bourg Agglomération, dont SAINT-JUST dépend, a signé une convention avec une société basée à Corbas. Il informe donc que dorénavant tout animal errant doit être signalé à la mairie qui contactera cette société qui s'occupera de l'animal.

● **Décorations de Noël de la commune :**

Monsieur le Maire évoque également les décorations de Noël et les illuminations, des changements et améliorations vont être faits par rapport aux années précédentes.

URBANISME

● **Travaux d'enfouissements**

Madame Catherine FLAMAND, 1^{ère} adjointe et déléguée à l'urbanisme, informe les membres du Conseil sur l'avancée des travaux d'enfouissement Réseau Electricité HTA BT – Télécom et Eclairage Public « chemin de l'Ecole ». Le début des travaux est prévu dans la deuxième quinzaine de février 2022 et durera environs 4 semaines, la route sera barrée en alternat.

Par ailleurs, elle informe également qu'un courrier sera adressé aux riverains afin qu'ils procèdent à la taille de leur haie sur le domaine public.

● **La Fibre**

Madame la 1^{ère} adjointe, évoque également l'évolution de la fibre. Le SIEA a donné le planning de déploiement :

- Le Chemin de la Chagne sera raccordé côté pair d'ici la fin de l'année 2021
- Le lotissement « Prés de St Just » et « Les Ayes » sera raccordé au 3^e Triemstre 2022

● **PLU**

Elle informe également qu'une évolution du PLU est en discussion afin de faciliter la réhabilitation des fermes.

TRAVAUX /ENTRETIEN

● **Le local technique et matériel**

Madame FLAMAND en l'absence de Monsieur PERREAUD, délégué aux travaux et service technique, informe l'assemblée sur l'avancement des travaux du portail de l'atelier suite au cambriolage. Le nouveau portail a été posé et des modifications de sécurité ont été apportées.

Elle évoque également les améliorations apportées au tracteur afin de le mettre aux normes de sécurité et l'achat d'une lame à neige.

Des projets de devis sont également évoqués concernant une alarme- caméra et un aspirateur à feuilles.

Le nouveau camion, en remplacement de celui qui a été volé en juillet 2021 a été récupéré et équipé de la benne ampi-roll.

● Travaux voirie

Madame FLAMAND fait le point sur les travaux qui ont été faits au niveau du rond-point et du chemin de la Chagne. Ils ont été effectués le 16 novembre 2021. Elle informe également que les agents communaux ont nettoyés les fossés à l'étang de Saint-Just afin de faciliter son irrigation.

● Affouage

Madame la 1^{ère} adjointe évoque également l'affouage. En effet, l'ONF a fait la demande auprès de la mairie de procéder à l'affouage sur la parcelle 17 (côté aérodrome). Il a été informé que la fourchette de prix du moule varie entre 13 et 18 euros, il est donc proposé de fixer le prix à 13 Euros.

Les membres du conseil municipal, après avoir pris connaissance de ces informations, vote à l'unanimité des présents :

- **POUR** que le prix du moule passe à 13 Euros au lieu de 11 Euros
- **Avec 1 abstention et 0 contre**

● Personnel technique

Madame FLAMAND informe également les membres du conseil que Madame GAUDET Patricia, adjointe technique à l'entretien des locaux, souhaite augmenter son temps de travail d'une heure par semaine afin d'augmenter le temps de passage à la bibliothèque.

Les membres du conseil municipal, vote à l'unanimité des présents :

- **POUR** lui augmenter son temps de travail hebdomadaire d'une heure
- **Abstention : 3**
- **Contre : 0**

ECOLE

● Equipement

En l'absence de Monsieur SUCHET, délégué aux finances et affaires scolaires, Monsieur le Maire prend le relais. Il informe donc que les 10 tablettes commandées pour l'école sont en cours de livraison et qu'un devis pour installer une alarme a été demandé.

Une visite avec le SDIS est à prévoir afin de valider l'accès par l'arrière.

● Marché de Noël et repas de fin d'année

Monsieur le Maire, informe également l'assemblée sur l'organisation du Marché de Noël par Sou des Ecoles qui se déroulera le vendredi 10/12/21 à partir de 16h30 à la salle des fêtes.

Il informe que le repas de Noël offert aux enfants est annulé à cause des restrictions sanitaires en contrepartie une animation est prévue pour l'ensemble des élèves ainsi qu'une distribution de chocolats.

● Informations

Monsieur le Maire informe que l'école accueillera deux stagiaires, l'une début décembre 2021 et la deuxième en janvier 2022.

Monsieur le Maire évoque également que, suite au Conseil d'école, une demande sur l'évolution de passer à 4 jours a été faite. Après discussion il est fait état que les membres du Conseil, à ce jour, n'envisage pas de changer l'organisation scolaire.

CCAS

Madame ANDRE Renée, adjointe au CCAS, fait le point sur le repas des aînés prévu le 6 décembre 2021. Suite à l'évolution du contexte épidémique il a été décidé que le repas sera annulé mais qu'un colis confectionné par Jacques Mollard sera remis à chaque inscrit à la salle des fêtes le Jeudi 16 Décembre 2021 de 9h30 à 13h00, une soixantaine de colis est prévu.

Il est évoqué une éventuelle avancée de la date du repas des aînés 2022.

Madame ANDRE donne des informations sur la bibliothèque qui compte à ce jour 280 adhérents. Elle informe également que de plus en plus d'animations sont proposées et que le local devient exigü.

Madame ANDRE remercie les membres pour leur implication dans la distribution des flyers.

Elle informe également qu'un des membres du Conseil d'Administration du CCAS démissionne.

Date des Vœux prévus le VENDREDI 14 JANVIER 18h30

Prochain Conseil Municipal le MERCREDI 15 DECEMBRE 2021

18h en salle de Rosepommier